

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 316

présenté par

Mme Kéclard-Mondésir, M. Chassaigne, M. Jumel, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel,
Mme Buffet, M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 2

Après l'alinéa 14, insérer l'alinéa suivant :

« 4° L'état du développement et de la sécurité de l'approvisionnement énergétique par les énergies renouvelables en outre-mer en corrélation avec les évolutions climatiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si la modélisation du climat dans les zones outre-mer reste encore un domaine de recherche très jeune, les grandes tendances de l'évolution du climat sont mieux connues aujourd'hui à l'exception des très petites îles. Le changement climatique pèsera complètement sur les trajectoires de développement des outre-mer. Il est donc nécessaire d'évaluer précisément et particulièrement pour ces régions souvent îliennes, où l'interconnexion énergétique n'est pas possible, les impacts et l'adaptation dans différents secteurs, considérés comme des composantes des systèmes de ressources de ces territoires.